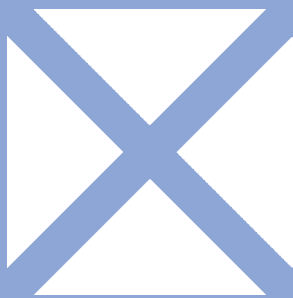


Châteldon

Informations municipales 2021





Tony BERNARD
Maire

Infos mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65

Télécopie : 04 73 94 67 01

Astreintes : 06 48 59 64 92

E-mail : mairie@chateldon.com

www.chateldon.com

Ouverture au public
du secrétariat :

Du mardi au vendredi :

de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

Pour rencontrer le maire ou les
adjoints, il suffit de téléphoner
en mairie, un rendez-vous vous
sera proposé.

Site internet de la commune

Pour connaître toutes les
informations sur la vie de la
Commune, rendez-vous sur le site :
<https://www.chateldon.com>



Patricia CHATAING
1^{er} adjointe

Economie, finances, travaux,
urbanisme budgets, emploi,
développement économique,
logement, site internet de la
commune.



Hélène BOUTHEON
2^e adjointe

Organisation et suivi du travail
des agents des services techniques,
bâtiments communaux, travaux,
Chantiers participatifs.



Marie FRANQUESA
3^e adjointe

Relations enseignants, éducation
nationale, cantine scolaire, garderie
et activités périscolaires, transport
scolaire, bulletin municipal, affaires
sociales.



Alain GIRONDE
4^e adjoint

Valorisation du centre bourg et du
secteur du Vécou, éclairage public,
performance énergétique des
bâtiments communaux, Programme
d'aménagement du bourg,
commerces, marchés, tourisme.



Hubert CAURO
Conseiller municipal

Saisons culturelles,
résidence d'artistes,
relations avec les partenaires culturels.



André COSTE
Conseiller municipal

Associations, randonnées,
manifestations sportives.



Caroline DALET
Conseillère municipale

Relations avec le Département,
Petites Cités de Caractère.



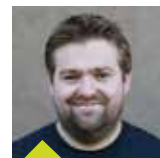
Hélène DAUPHANT
Conseillère municipale

Bibliothèque municipale,
acquisition d'ouvrages,
Conseil municipal des jeunes.



Prisca DAUPHIN
Conseillère municipale

Centre bourg, animations,
Chantiers participatifs.



Renaud DAVAL
Conseiller municipal

Affaires scolaires,
Chantiers participatifs.



Matthieu GUNTHER
Conseiller municipal

Développement du maraîchage, travaux
dans les hameaux.



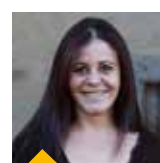
Aurèle JACQUET
Conseiller municipal

Relations avec les professionnels de
santé, forêt.



Marie PETOT
Conseillère municipale

Egalité hommes / femmes dans la vie
publique, charte européenne pour
l'égalité femmes / hommes dans la
vie locale, hébergement d'urgence des
victimes de violences conjugales.



Nathalie SERGERE
Conseillère municipale

Affaires sociales, personnes âgées,
hébergement d'urgence, centre bourg.

s o m m a i r e

- ▲ Enfance jeunesse p. 4
- ▲ Aménagement du bourg p. 6
- ▲ Habitat p. 8
- ▲ Vie de la commune p. 10
- ▲ Commission culturelle p. 11
- ▲ Vie municipale p. 12
- ▲ Vie associative p. 14
- ▲ Eau et assainissement p. 16
- ▲ Vie du territoire p. 18
- ▲ Services p. 19



Direction de publication
Tony BERNARD

Rédaction et saisie des textes
les élus et les associations

Coordination
Marie FRANQUESA

Photos
Lionel DUPERRAY et les associations

Photo de couverture
Dessin de Mandrogone,
artiste en résidence à Châteldon

Conception, réalisation, Impression

LD Organisation,
31 rue des docteurs Dumas
63300 THIERS

Parution : annuelle
Distribué gratuitement
aux habitants de Châteldon
Tirage : 1 000 exemplaires
Dépôt légal : février 2021

**Vous pouvez nous faire part
de vos suggestions
en écrivant à la mairie :**
Rue des Sept-Carreaux
63290 Châteldon



E d i t o r i a l d u M a i r e

Les premiers mots de cet éditorial sont destinés à rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont été victimes de la maladie, ou des conséquences du virus COVID 19. Soulignons également les efforts immenses déployés par l'ensemble de la communauté des soignants en particulier et des services publics en général.

Celles et ceux dont le travail est trop souvent peu visible, les premiers de « corvée », les moins bien rétribués dans l'échelle des salaires et pourtant les plus utiles à la vie de la société humaine.

Cette pandémie démontre qu'il faut des lits d'hôpitaux, qu'il faut des services publics, qu'il faut des agents publics. Leur financement nécessite fort logiquement une contribution, l'impôt, juste et tenant compte des capacités financières des contribuables. Honte à cette minorité qui fuit l'impôt, dissimule son argent dans les paradis fiscaux, et spéculent contre les intérêts stratégiques de la République. Tout le monde doit participer au financement du bien commun.

C'est dans ce contexte inédit que la réactivité et l'utilité des services publics locaux ont été salués. Distribution de masques, protocoles sanitaires dans les écoles, solidarité avec les personnes isolées... Qui dirait qu'il y a trop de Communes ou qu'il faudrait les remplacer ? Les initiatives des habitants pour confectionner des masques ou mettre en place de nombreuses solutions de solidarité démontrent que la proximité nourrit l'engagement au service de l'intérêt général.

L'année 2020 aura vu le mandat des élus sortants prolongé au-delà du terme prévu en mars. Les nouveaux ont pris leurs fonctions à la fin du mois de mai. Qu'elles et ils soient tous remerciés pour leur engagement et encouragés pour la fonction exaltante qu'il leur reviendra de remplir jusqu'au terme du mandat.

Les projets pour la « petite cité de caractère » qu'est Châteldon ne manquent pas, ils sont détaillés dans les pages de cette nouvelle édition du bulletin municipal.

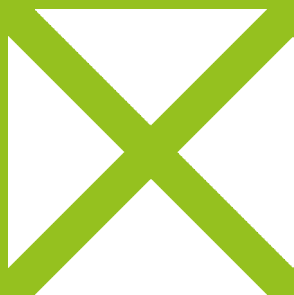
Enfin, efforçons-nous d'analyser lucidement les évolutions nécessaires pour éloigner les risques de crise sanitaire. Il s'agit de mesurer le lien entre la dégradation de l'écosystème et les conséquences pour les êtres humains. Les élevages intensifs entraînant une inévitable promiscuité sont responsables d'une plus grande diffusion des virus. La diminution de la biodiversité affaiblit la résistance de tout ce qui vit sur la terre aux différentes agressions.

C'est bien notre relation à ce qui nous entoure, au vivant, qu'il faut repenser, à travers notre consommation, notre façon de concevoir, de produire, et au final, notre relation aux autres, notamment à celles et ceux à qui nous empruntons temporairement cette planète. ▲

Tony BERNARD

« Ceux qui disent que c'est impossible sont priés de ne pas déranger ceux qui essaient »

Albert EINSTEIN



L'équipe enseignante

Maternelle :

Gaëlle BENSAKEL,
Sandra LAMERANT et
l'ATSEM

Stella GREMILLOT

CP CE1 :

Valérie BUSSAC

CE2 CM1 CM2 :

Vanessa COGNET



L'école George Sand

accueille depuis septembre 64 élèves,
répartis en 3 classes

L'année scolaire 2019 – 2020 a été, comme partout, une année très spéciale, avec 2 mois (ou plus pour certains) d'« école à la maison ».

Il a fallu s'adapter, aussi bien pour les enseignantes que pour les élèves, à de nouvelles méthodes de travail mais aussi à l'hétérogénéité des moyens informatiques et internet des familles. Malgré tout, nous avons pu maintenir le lien avec toutes les familles.

Début mai, la classe a repris avec les élèves dont les parents en avaient fait le choix, nous avons environ un tiers des effectifs et un protocole sanitaire strict, mis en place en coordination avec la Commune de Châteldon. Puis une seconde reprise a eu lieu début Juin, nous avons retrouvé la moitié des élèves

d'élémentaire, un peu moins en maternelle. Enfin, le 26 Juin, tous les élèves ont dû revenir en classe pour les deux dernières semaines.

En septembre, la rentrée a eu lieu normalement, avec un protocole sanitaire assoupli.

Les séances de bien-être (yoga, méditation, sophrologie), initialement prévues au printemps et financées par l'Amicale Laïque, ont été proposées aux enfants (3 séances par classe).

La classe de CP – CE1 s'est aussi rendue à la piscine de Bellerive pour 6 séances de natation.

La classe de CE2 – CM participera cette année à un projet Zéro Déchet avec Thiers Dore et Montagne et à « Mon voisin paysan » avec le Parc Livradois Forez.

Tous les élèves travailleront avec Mandragore, artiste en résidence à Châteldon et participeront au Livre Élu en Livradois Forez.

Dans le cadre de la labellisation réseau UNESCO, les enseignantes et le personnel municipal (cantine – garderie) vont poursuivre la formation avec Caroline GORIN, spécialiste de la discipline positive, à raison de 2h par période. L'intégralité de ces formations est financée par la Commune.

Les enseignantes de l'école remercient la municipalité et l'Amicale Laïque, qui soutiennent toujours les projets, ainsi que toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à la vie de l'école.



Discipline positive en milieu scolaire et périscolaire

L'enfant passe de nombreuses heures à l'école, il est donc essentiel qu'il s'y sente bien, pour se concentrer sur l'enseignement qui y est dispensé. L'école est également un lieu de sociabilisation, ce qui implique la reconnaissance et le respect de l'autre. C'est là aussi que se développe le sens des responsabilités, et l'autonomie. Pour guider l'enfant dans ces apprentissages, il existe différentes méthodologies dont « la discipline positive », qui concilie fermeté et bienveillance.

Consciente des enjeux de cette méthode, la municipalité a proposé une formation aux agents municipaux intervenants à l'école, ainsi qu'à l'équipe enseignante, afin qu'il y ait une cohérence dans l'accueil de l'enfant, tout au long de la journée. Caroline GORIN, formatrice, intervient de façon différenciée auprès des enseignantes, et du personnel municipal, la prise en charge des enfants n'étant pas la même.



Cantine, garderie, et COVID19



Après le premier confinement, et afin d'éviter la propagation de la COVID-19, il a fallu adapter notre quotidien. Tout le système scolaire a dû également se conformer à différents protocoles émanant du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. Le premier protocole imposait, outre le port du masque pour tout le personnel, une distanciation physique entre les élèves, et une désinfection des locaux. La Commune, responsable des accueils périscolaires (garderie matin- pause méridienne-soir) et de la restauration scolaire, a tout mis en œuvre afin de préserver la santé des enfants, des agents municipaux intervenant à l'école, et des enseignants. C'est pourquoi il y a eu une augmentation des heures de travail du personnel municipal, et le recrutement temporaire d'un agent municipal, permettant ainsi nettoyage et désinfection approfondis journaliers des sols et des points de contacts (poignées, interrupteurs, mobiliers, matériel pédagogique), désinfection des sanitaires, plusieurs fois par jour. Pour cela la Commune

a fourni produits de nettoyage et désinfectants en quantité nécessaire. De même, des visières et masques adaptés aux enfants, des masques pour adultes et du gel hydroalcoolique ont été mis à disposition des enfants et de tout le personnel intervenant à l'école.

À la rentrée de septembre, le nettoyage et la désinfection des locaux ont continué avec la même rigueur qu'après le premier confinement. De plus, et bien que les règles de distanciation n'aient plus été obligatoires, la municipalité a tenu, par mesure de précaution, à maintenir l'organisation des services de la cantine, pour qu'il y ait une distanciation entre les enfants. Ainsi lors du second confinement, rien n'a changé dans la prise en charge des enfants, à la cantine. Il y a quatre services, au lieu de deux, pour cela la garderie a été réaménagée, de façon à accueillir les enfants, pour les repas et la garderie périscolaire.

Cette organisation permet la continuité de l'accueil des enfants en toute sécurité.



Tarifs

Restaurant scolaire et garderie

5

Les tarifs de la cantine de l'école de Châteldon sont établis selon le principe d'une tarification solidaire, avec une progressivité en fonction du quotient familial.

Tarifs de la cantine (+ garderie du midi)

Quotient familial	Tarif repas
jusqu'à 400 €	gratuité
de 401 à 625 €	2.50 €
de 626 à 915 €	3.40 €
de 916 à 1 400 €	4.30 €
de 1 401 à 2 000 €	5.30 €
de 2 001 à 2 500 €	6.50 €
au-delà de 2 501€	8.10 €

Tarifs de la garderie périscolaire

Quotient familial	Tarif horaire
jusqu'à 400 €	gratuité
de 401 à 625 €	1.00 €
de 626 à 915 €	1.10 €
de 916 à 1 400 €	1.50 €
de 1 401 à 2 000 €	1.90 €
de 2 001 à 2 500 €	2.50 €
au-delà de 2 501€	3.00 €
Garderie du matin	gratuité

Les repas proposés à la cantine sont confectionnés sur place, avec uniquement des produits biologiques, et pour l'essentiel locaux. Nous veillons à ce que les menus soient équilibrés et variés. Une fois par semaine il y a un menu végétarien. La municipalité prend en charge une partie du coût des repas en fonction du quotient familial.

Calcul du quotient familial :

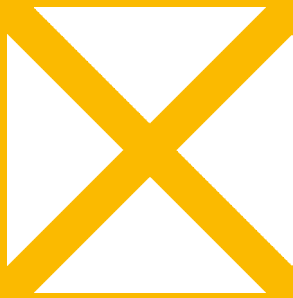
Le Quotient Familial utilisé pour le tarif de restauration scolaire est le rapport entre le revenu mensuel retenu pour le foyer et un nombre de part fixé en fonction de la composition familiale.

Le nombre de parts est le suivant :

- 1 enfant à charge : 2.5 parts ;
- 2 enfants à charge : 3 parts ;
- 3 enfants à charge : 4 parts ;
- Puis une demi part par enfant à charge supplémentaire à partir du 4^{ème} enfant.

Le revenu est calculé à partir des ressources figurant sur l'avis d'imposition

- D'autres ressources prises en compte :
 - Revenu de solidarité active,
 - Prestation d'Accueil du Jeune Enfant,
 - Allocation Parent Isolé,
 - Allocation de Soutien Familial,
 - Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé,
 - Allocation Adulte Handicapé.



La sécurisation routière

La campagne de comptage de vitesse, menée en juin 2019, fait ressortir plusieurs choses :

- sur le boulevard des Etats-Unis, un véhicule sur deux est en excès de vitesse (1000 passages par jour), que ce soit en entrant ou en sortant du bourg.

- aux abords de l'école, un véhicule sur cinq est en excès de vitesse (300 passages par jour), l'organisation du carrefour est très dangereuse

- la rue Louis Duclos (500 passages par jour) et la rue Joseph Claussat (300 passages par jour) ont beaucoup moins d'infractions, ce qui peut être expliqué par le fait qu'elles soient moins larges et que les gens roulent, de ce fait, moins vite.

Les concertations démontrent le bien-fondé de faire une étude globale du bourg : le **Plan d'Aménagement Durable** est lancé avec plusieurs objectifs à la clé :

- Établir une programmation à moyen ou long terme (5-15 ans) qui permettra de mettre en oeuvre des programmes de maîtrise d'oeuvre par la suite, et de demander des subventions pour financer l'ensemble des travaux à mener
- Redonner de la cohérence aux aménagements des espaces publics sur l'ensemble du centre bourg en respectant le cahier des charges des Petites Cités de Caractère
- Réaménager les espaces pour que les habitants se réapproprient l'espace public

Pour cela, l'équipe municipale a défini des objectifs, constituant une base de travail, pour le bureau d'études engagé, sur ce projet :

- La cohérence des aménagements de bourg
- Le partage de l'espace public entre les différents usages
- La diversité des usages et l'appropriation des espaces publics
- La valorisation des espaces publics pour les maisons de bourg sans extérieur
- La circulation à pied et à vélo, de manière agréable et sûre

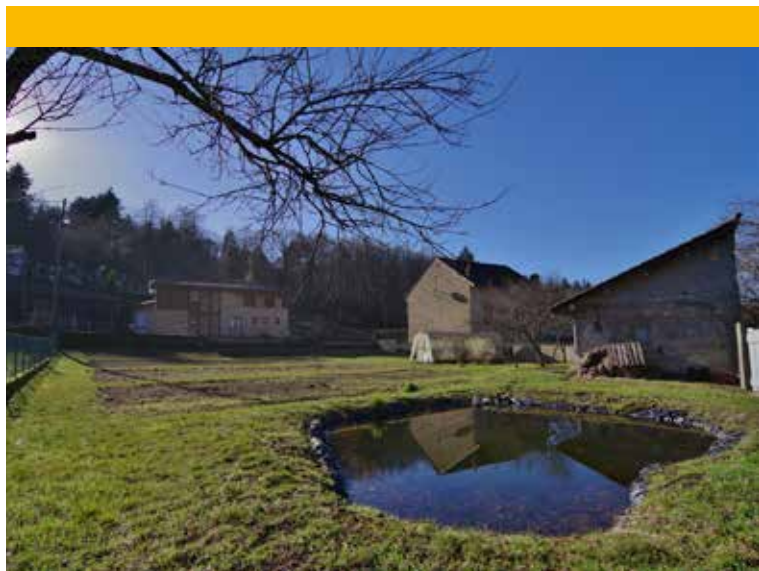
- Une signalétique efficace, intégrée et respectueuse du patrimoine
- La mise en valeur des abords du bourg
- La mise en scène du caractère médiéval du bourg

Des ateliers de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et des habitants seront mis en place pour répondre à plusieurs objectifs :

- définir le plus précisément possible l'ensemble des usages des espaces publics
- définir et discuter des attentes des habitants en terme de projets,
- échanger avec les porteurs de projets privés structurants
- présenter les projets retenus.

Les personnes faisant partie du comité centre bourg se sont déjà portées volontaires pour participer à ces ateliers, mais n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous, aussi, vous êtes intéressés. Plus il y aura de voix représentées, plus les besoins de la vie courante seront pris en compte, nous comptons sur vous !

En attendant que ce projet se réalise, toutes les bandes stop et les passages piétons existants ont été repeints, de nouveaux ont été créés. Il est question de prévoir l'installation de radars pédagogiques à l'entrée de bourg (boulevard des Etats-Unis) celui-ci étant le plus dangereux.





La gestion différenciée, ou comment réinventer nos paysages

Depuis plusieurs années maintenant, la Commune a procédé à des changements dans ses pratiques d'entretien des espaces publics : les produits phyto-sanitaires ont été supprimés, l'utilisation de plantes vivaces s'est démocratisée, le paillage au pieds des massifs s'est développé... Tous ces changements ont abouti à ce que l'on nomme la **gestion différenciée**.

Késako me direz-vous ? Depuis son émergence dans les années 90, elle a été définie

de nombreuses façons. Toutes les définitions s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'un mode de gestion écologique plus respectueux de l'environnement. En alternative à la gestion horticole intensive, elle assure un **équilibre** entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles pour créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

Un **plan de gestion différenciée** va être élaboré et permettra de gérer au mieux les moyens techniques et

financiers dans l'exécution des travaux d'entretiens.

La première étape sera de référencer l'ensemble des espaces verts, voiries, places, zones naturelles appartenant et entretenues par la commune. Puis, pour chaque espace, on fera l'inventaire de sa fonction, de sa fréquentation, de sa situation géographique, et on étudiera si l'entretien qui y est fait est cohérent par rapport aux caractéristiques du site.

Une fois cet état des lieux réalisé, l'objectif sera de classer l'ensemble des sites entretenus par la commune, en fonction du niveau d'entretien que l'on souhaite maintenir ou appliquer.

Enfin, un plan d'actions sera défini entre les élus et les agents techniques, qui permettra de détailler les aménagements et les entretiens à mettre en place sur chaque site, ainsi que les outils nécessaires à sa mise en application.

Vous trouverez sûrement des herbes folles, de nouveaux arbres, des plantes comestibles au milieu des massifs...Qu'importe! Notre paysage est beau et les générations futures pourront en profiter...c'est bien là le principal.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des plantes aromatiques se sont glissées dans les massifs et les jardinières de la Commune.

Saurez-vous les reconnaître ?

Une fois repérées, n'hésitez pas à vous servir pour cuisiner ou vous soigner, le principal reste le partage...on en laisse pour les copains !



Persil plat



Menthe



Le jardin partagé

La Commune, propriétaire d'un terrain situé, 28 boulevard des États-Unis, en face de la caserne des pompiers, souhaiterait mettre à disposition des habitants des parcelles de ce terrain sous forme de jardin partagé. Ce type de jardin est conçu, construit et entretenu collectivement par les habitants (dans la limite du nombre de parcelles disponibles). La mise en commun de ce lieu permettrait la culture d'un potager pour produire sa nourriture

Outre le développement des liens sociaux, cette structure encourage également le **par-**

tage des cultures, et la **solidarité** entre les générations et les cultures, qui sont des valeurs chères aux Châteldonnais. Ainsi, des habitants du bourg qui n'ont pas de jardin pourront profiter d'un morceau de verdure dans un esprit convivial : pouvoir discuter, échanger des conseils et produire côte à côte des produits accessibles et de qualité.

Le jardin partagé peut être vu de deux manières :

- une parcelle unique, commune, gérée par l'ensemble des jardiniers : les décisions sont prises de manière collective et chacun contribue au projet global. La récolte est

partagée entre les différents contributeurs.

- un ensemble de parcelles individuelles, gérées de façon autonome par l'utilisateur. Il existe cependant des règles de bonnes pratiques à respecter, inscrites dans une charte créée par l'association et en accord avec la mairie.

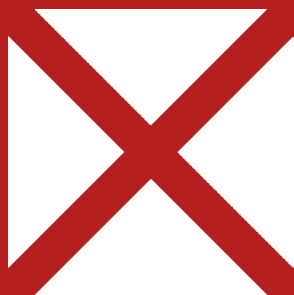
Si vous recherchez une parcelle pour cultiver votre potager, un lieu d'échanges et de sérénité, cet endroit est fait pour vous ! Faites-vous connaître dès à présent auprès de la mairie. Nous vous contacterons afin d'établir, ensemble un mode de fonctionnement.

Rappel des interdictions concernant le brûlage à l'air libre

Il est rappelé que le brûlage des déchets dits verts (notamment issus de la tonte, taille, élagage, débroussaillage) est interdit. Une demande de dérogation pour les déchets verts agricoles peut être adressée à la Préfecture.

Des alternatives existent : compostage, dépôt en déchèterie ou broyage. Vous pouvez contacter ACTIPOLES, au 04 73 80 26 60, qui propose un service de broyage des déchets de jardin, à domicile.

La première heure est gratuite, au-delà, le service est facturé 42€ l'heure.



Rénovation d'une maison au 9 rue Clément Dassaud

La Commune, propriétaire de cette maison, a lancé le 1er septembre 2020 après avis de l'Architecte des Bâtiments de France, les travaux de sa restauration pour la rendre habitable et conforme aux exigences de confort moderne avec respect des normes d'isolation thermique. La toiture, les planchers intermédiaires, la façade et le local place du 8 Mai sont entièrement refaits, avec une distribution intérieure, offrant un logement de trois pièces agréables, qui sera disponible en janvier 2021.

Un chantier impressionnant qui illustre bien la difficulté d'intervenir en centre bourg. Les travaux pilotés avec efficacité par une entreprise de Châteldon « Du Naturel à l'Essentiel » ont été réalisés dans le respect des délais et avec professionnalisme.

Montant des travaux **125 000 €**

Financement La Région (Bonus ruralité) **25 268 €**
et l'Etat (DETR) **39 446 €**



8

Décider de faire construire ou d'acheter un logement sont des projets qui nécessitent réflexion et pour lesquels l'ADIL Espace INFO ENERGIE 63 peut vous accompagner.

Avant de vous décider, obtenez des réponses neutres, gratuites et objectives et faites le point sur tous ces aspects techniques, juridiques et financiers. Contactez les conseillers de l'ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme !



Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FD
04 73 42 30 75 - contact@adil63.org

www.adil63.org



Lotissement LES CHAMPS

Depuis la mise en vente des lots en 2017, quatre parcelles ont été vendues. Les derniers acquéreurs devraient emménager courant 2021.

Il reste neuf lots, au prix de 25€ le m², et dont les surfaces varient entre 500m² et 933m². Des jardins individuels attenants ou à proximité sont également disponibles à la vente, à 5€ le m².



Réhabilitations 2021

Rénovation d'une tour médiévale

Située sur l'enceinte du village, rue Derrière les Murs, cette tour, qui appartenait à un particulier, a été très dégradée par une rénovation inadaptée (crépi projeté) et un manque d'entretien. La Commune a fait l'acquisition de l'ensemble cadastral 398 et confié à l'OPHIS la rénovation du bâtiment pour y réaliser des logements. La Commune va rénover la tour qui partage la parcelle offrant ainsi deux dépendances intéressantes pour les futurs locataires. La Commune s'est rapprochée de l'Architecte des Bâtiments de France pour définir les prestations à mettre en œuvre et offrir un point remarquable sur le sentier « visite découverte » du guide du patrimoine de Châteldon.

Dans cet esprit, un architecte Michel COMBRONDE a été retenu et des démarches importantes ont été mises en œuvre pour mobiliser des subventions.

Les murs de la tour seront rebâti et la toiture refaite pour être recouverte de tuiles canal.

Au moment de la rédaction de cet article le coût des travaux n'est pas défini avec précision.

Budget : **106 550 € dont 50 000 €** pour l'acquisition de l'ensemble de la parcelle avec le bâtiment et la Tour.

Subventions espérées : La Région, dispositif Village remarquable **50 %** de l'opération.

Le Département FIC **8 700 €** sur les travaux.

L'État (DSIL) **27 241 €**



Immeuble 1 rue du Jeu de Paume

L'immeuble situé 1 rue du Jeu de Paume, va être réhabilité, car très dégradé, et en état d'insalubrité. La Commune a acquis ce bâtiment pour rénover les appartements, le local commercial, et les façades. Auvergne Habitat qui est maître d'ouvrage, a présenté un avant-projet : trois nouveaux logements (deux T2 et un studio) peuvent être aménagés. Le local commercial sera rénové et remis aux normes. Les façades seront restaurées, afin que l'entrée du bourg soit en cohérence avec le label Petites Cités de Caractère.





Un Chantier participatif,

c'est quoi ?

Un Chantier participatif, également appelé Chantier solidaire ou collaboratif, permet à la Commune de réaliser des petits travaux de rénovation, d'embellissement, d'entretien, grâce à l'intervention de personnes volontaires.

Il s'agit de développer une culture locale du "faire ensemble" appliquée à l'aménagement de la Commune. Cela permet à plus d'habitants d'être responsables du devenir de notre Commune et de favoriser l'émergence d'une culture de l'implication dans la vie locale.

Pour ce faire, le Comité : Chantiers participatifs a défini un cadre d'orientations générales à la fois clair et souple, ouvert aux envies et aux propositions des volontaires avec validation des projets par le comité en lien avec le Conseil Municipal.

Les objectifs sont les suivants :

- Favoriser le développement local par le recours à des ressources locales et à des habitants de la Commune.
- Faire participer les habitants et les impliquer dans un projet commun.
- Favoriser la formation, les transferts de savoir-faire, la transmission de la culture et des connaissances entre générations.
- Préserver le patrimoine et l'environnement en rénovant/réalisant des constructions qui s'inscrivent dans le patrimoine existant.
- Partager et vivre ensemble.
- Réaliser un chantier tous les deux mois et essentiellement les fins de semaine.
- Les chantiers doivent rester modestes et proportionnés aux compétences.

Chantier du 20/06/2020 « Chez Dauphant » :

Ce premier chantier à l'initiative des habitants du hameau consistait à tailler une haie en bord de route. Une dizaine de personnes motivées ont passé la matinée à cette réalisation, qui s'est terminée par une petite collation offerte par la Commune. En fin de chantier, les végétaux coupés ont été broyés avec l'intervention d'une équipe de l'entreprise de Thiers, le broyage a été distribué aux habitants.

Quelques exemples de chantiers envisagés : réalisation de peintures / fresques dans la cour de l'école, nettoyage du cimetière, entretien de chemins, nettoyage du Vauziron...

Ces chantiers se dérouleront dans un esprit convivial, en respectant les normes de sécurité sous couvert de l'assurance de la Commune.

Pour participer à cette initiative et/ou donner vos idées de chantiers, nous vous remercions par avance de bien vouloir vous manifester comme volontaire en remplissant le formulaire d'intention joint au bulletin municipal.



Comités consultatifs

Des comités consultatifs ont été créés, afin de favoriser la participation des habitants au fonctionnement de la Commune. Ces comités sont au nombre de quatre, ils ont chacun leur spécificité, et sont présidés par un membre du Conseil Municipal.

Hubert CAURO anime le comité des Affaires culturelles (manifestations culturelles, résidence d'écrivain, etc....), Aurèle JACQUET le comité des Chantiers participatifs (bourg et hameau), Hélène BOUTHEON le comité du Centre bourg (commerce,

habitat, sport, etc....), et Marie FRANQUESA le comité des Affaires scolaires (garderie, menus, etc....).

Des réunions ont eu lieu pour tous les comités, et ont été très constructives. De nombreuses idées ont émergé, donnant des pistes de travail, afin de mieux répondre aux attentes des Châteldonnois.

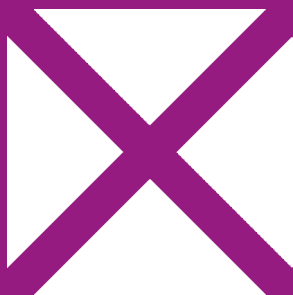
Dés que les conditions sanitaires le permettront, de nouvelles réunions seront programmées.

Toutes les personnes intéressées pour participer à la vie de la commune sont les bienvenues, et peuvent se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.



Depuis fin 2014, CHATELDON a le label Petites Cités de Caractère. A ce titre la Commune figure dans le guide régional Petites Cités de Caractère, que vous pouvez visualiser en cliquant sur le lien suivant :

https://www.petitescitesdecaractere.com/sites/default/files/user/122/uploads/petitescitescaractere_aura_2020.pdf



L'année culturelle en 2020

Les auteures en résidence :

Cette année a bien sûr été marquée par la pandémie, et des événements ont dû être annulés ! Nous avons malgré tout, pu accueillir deux auteures en résidences, deux expositions et trois représentations dans les conditions sanitaires imposées.

En juillet Gaby BAZIN a animé un atelier graphique pendant une semaine avec huit enfants. Cet atelier organisé en extérieur (merci le beau temps !) a permis aux enfants de redécouvrir leur environnement en utilisant des méthodes graphiques différentes. A la fin de l'atelier, ils ont pu repartir chacun avec un album souvenir.



A partir du mois d'août, MANDRAGORE a su charmer la population de Châteldon avec un concert de harpe le 9 août, à l'extérieur, dans le parc. Puis elle a, le dimanche 13 septembre, rencontré les habitants et réalisé plus de cinquante portraits ! Le 3 octobre elle a présenté la nouvelle « L'homme semence » lue par Hélène Dauphant une habitante de Châteldon, pendant qu'elle-même réalisait deux beaux tableaux. Et enfin le 24 octobre elle a accompagné à la harpe un conteur, Xavier Lesèche qui a conquis le public de jeunes et de moins jeunes par ses histoires sur Merlin et la forêt de Brocéliande.

Les expositions et les concerts :

EXPOSITION
de Nadine BOURBONNAUX
"PLUMES D'EAU"

du 5 Août 2020 au 23 Août 2020
Du mercredi au dimanche de 15h30 à 18h30

Ancienne pharmacie place Jean Jaurès
Entrée Libre 63290 Châteldon

François Noël MARTIN

EXPOSITION

du 8 juillet 2020 au 2 Août 2020
Du mercredi au dimanche de 15h30 à 18h30

Ancienne pharmacie place Jean Jaurès
Entrée Libre 63290 Châteldon

CONCERT
MANDRAGORE
SAMEDI 8 AOUT - 17h
Parc de CHATELDON

Le concert sera suivi d'un moment de partage et de convivialité autour d'un verre de vin de France.

Lecture illustrée en direct
L'Homme semence
Les textes de Valérie Allouard

Lecture : Hélène Dauphant
Dessin : Mandragore

Le samedi 3 Octobre 2020
15h salle Polyvalente

Entrée Libre Châteldon

Viens te faire Dessiner!

Dimanche
13 Septembre
de 10h à 18h
Ancienne pharmacie
(place Jean Jaurès)

La dessinatrice de bande dessinée Mandragore est en résidence d'artiste à Châteldon jusqu'à Décembre. Elle souhaite rencontrer les habitants et vous propose de vous faire le portrait.

Enfants, ados, adultes, c'est pour tout le monde! Gratuit et sans inscription

C'est quoi une résidence d'artiste?
La commune de Châteldon accueille des artistes en résidence depuis plusieurs années. La réalisation d'œuvre est un processus qui consiste à accueillir un artiste sur un territoire sur un temps donné. Il permet à la fois de soutenir l'artiste dans sa création et aussi d'ouvrir l'art dans des lieux où les pratiques culturelles sont plus rares.

Cela permet de faire bouger les idées et de créer des rencontres. Jusqu'à Décembre, Mandragore va donc vous proposer diverses œuvres dans l'espace culture de la mairie...

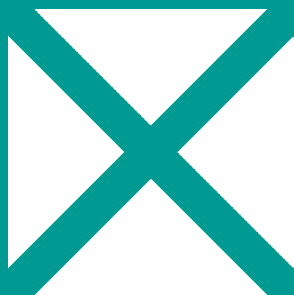
Contes et légendes de Brocéliande

Samedi 24 Octobre
18h-Salle des fêtes
Châteldon

Xavier Lesèche : Conte
Mandragore : Chant/harpe

entrée libre

Commune de Châteldon



Fêtes des vignerons

De mémoire de Châteldonnais, c'est la première année qu'il n'y a pas eu de Fête des Vignerons. Cela a été confirmé par un de nos concitoyen, né en 1921 qui se souvient avoir toujours connu cette fête, même pendant la dernière guerre. Il y a donc au moins cent ans que les chevaux-de- bois puis les manèges amusent les enfants, que les adultes boivent le bourru (premier jus qui coule du raisin avant fermentation) que toute la famille regarde défiler les chars, et reste jusqu'à la nuit tombée, pour voir brûler Bacchus.

Nous pouvons supposer que cette fête célébrant la fin des vendanges, existe, sous des formes différentes, depuis plus de cent ans, car les Châteldonnais ont, pendant plusieurs siècles, cultivé des vignes.

Nous avons demandé à Bernard RAYMOND, Président du Comité des Fêtes depuis 1992, comment, de nos jours se prépare cette fête.



Le Comité des fêtes a en charge l'organisation de ces festivités, de la confection des chars, à l'embrasement de Bacchus en passant par le défilé, l'accueil des forains, et la recherche du bourru. A partir de juillet, commence le montage des structures des chars, puis en septembre il y a la confection des fleurs qui les recouvriront. Les bénévoles se réunissent au moins une fois par semaine, ce sont de nombreuses heures de travail, dans la bonne humeur et qui se terminent toujours par un « casse-croûte ».

Nous remercions le Comité des fêtes d'avoir œuvré pendant toutes ces années pour notre plus grand plaisir, et espérons que la Fête des Vignerons aura, de nouveau lieu, en 2021.



12

Arrivée de Michaël MAY

Le 2 novembre 2020, Michaël MAY a intégré les services communaux en tant que Responsable des services techniques. Bienvenue à lui.



Départ de Barthélemy FRAILLE

Bien connu des habitants de Châteldon, notamment des enfants, Barthélemy FRAILLE est à la retraite depuis le 1^{er} décembre 2020, après une carrière commencée en janvier 1982. Il a été agent d'entretien, et garde-champêtre, puis au 1^{er} janvier 2006, nommé garde-champêtre à temps plein. C'est à ce titre qu'il a été, pendant 37 ans garant de la sécurité des enfants à la sortie de l'école.

Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite.



Pôle médical

Médecin : Dr Daniela STANESCU

Toutes les consultations sur rendez-vous sauf celles du lundi matin de 9h à 12h.
11 place Jean Jaurès
04.73.94.15.07

Infirmier : David GIRARD

Soins au cabinet et à domicile uniquement sur rendez-vous au 04 73 94 62 26

Pharmacien : Jonathan METGE

Du lundi au vendredi 9h-12h15 et 14h30-19h15, le samedi 9h-12h.

Sage-femme : Sandra THELIER

Suivi gynécologique de prévention, suivi de grossesse, préparation à la naissance et à la parentalité, suivi pré et post-natal à domicile atelier massage bébé.

Mme.THELIER a débuté son activité professionnelle le 4 janvier 2021. Dans l'attente de son installation au Pôle Santé 10 place Jean-Jaurès, la Commune a mis à sa disposition un local, repeint et aménagé en cabinet, au rez-de-chaussée de la Salle Polyvalente.

Les consultations sont les mardis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h et les mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vous pouvez prendre rendez-vous en allant sur le site « doctolib.fr », ou en téléphonant au 07.49.29.09.83.



Projet pôle de santé

L'équipe médicale et paramédicale de CHATELDON, conjointement à la Pharmacie METGE travaille sur un projet de santé visant à optimiser et faciliter le parcours de soin des patients. Pour cela, la création d'un Pôle de Santé pluriprofessionnel est à l'étude, en lieu et place du bâtiment accueillant le cabinet infirmier, situé au 10 place Jean-Jaurès.

Ce bâtiment, après d'importants travaux, pourra accueillir, dans un premier temps, le Docteur STANESCU, Monsieur GIRARD, infirmier, Madame THÉLIER, sage-femme et un secrétariat. D'autres professionnels envisagent de rejoindre ce projet : un autre infirmier, deux masseurs kinésithérapeutes, une pédicure podologue.

L'objectif d'une ouverture fin 2021 est envisagé, si les conditions sanitaires permettent une avancée des travaux efficace.



Cartes d'identités

Les demandeurs de cartes d'identités doivent s'adresser à la mairie de Puy-Guillaume. Le dépôt de la demande se fait sur rendez-vous, en téléphonant au 04 73 94 70 49. Afin de faciliter les demandes, il est conseillé d'effectuer une pré-demande, via le lien suivant :

<https://www.servicepublic.fr/particulier/vosdroits/R45668>



PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) se fait à la mairie. Le dossier est à constituer au moins quinze jours avant la date prévue afin de permettre son étude.



CIDF



Pour vous informer dans les domaines de la famille, de la consommation, du travail, et des violences conjugales, Madame Marie PETOT assure des permanences en mairie les 1^{ers} mercredis des mois impairs de 9h30 à 11h30. Des rendez-vous peuvent être pris en dehors des permanences, pour cela, vous pouvez contacter le CIDFF au 04 73 25 63 95, ou la mairie au 04 73 94 60 65



Repas des aînés

Par précaution vis-à-vis de la COVID19, le repas des aînés, n'aura pas lieu, comme tous les ans, en avril. Nous vous proposons de nous retrouver pour un après-midi convivial le dimanche 5 septembre.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est possible directement en ligne sur www.service-public.fr. Elle est également toujours possible toute l'année auprès du secrétariat de mairie.

Etat civil 2020

Naissances :

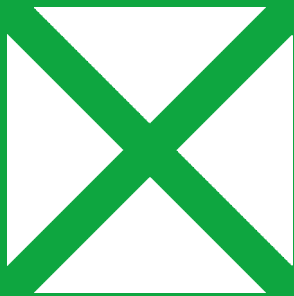
18 avril : Hadrielle CLERE ROMEUF
29 avril : Victor de CROMBRUGGHE de LOORINGHE LAFORGE
12 juin : Clara LEVADOUX

Mariages :

29 août : Sabine ABRIAL et Pascal GAGNOL
08 septembre : Ludivine LAFORGE et Jean de CROMBRUGGHE de LOORINGHE

Décès :

7 février : Alice BATTIER née DESMARAIS
02 mars : Claude MALANDAIN
17 avril : Danielle LAURENCE
01 juillet : Jean-Louis POMMIER
03 juillet : Albert BIGAY
17 septembre : Odette CELLE née RIVET
12 octobre : André RAYNAUD
27 novembre : Marie DESORMIERE née VIOLLIER
28 décembre : Antoinette Adèle FIAT née FAYE



Aloha Evasion

L'année 2020 fut particulière pour chaque association, malheureusement notre 3ème édition de l'Eco trail des Badins de septembre 2020 a été annulée très tôt pour garantir la sécurité sanitaire de tous, coureurs, intervenants et bénévoles.

Nous avons proposé des randonnées accompagnées, à la découverte de la Montagne Bourbonnaise, en lien avec l'office de tourisme Vichy Destinations et avons pour projet de développer d'autres randonnées à thème sur le territoire du nord du Parc Naturel Régional Livradois-Forez pour la belle saison 2021.

Nous allons développer des petits événementiels nature et découverte sur la Commune de Châteldon et ses environs : chasse au trésor ; atelier land'art ; découverte des animaux sauvages...



L'association a développé un club nature pour les enfants de 6 à 12 ans tous les mercredis matins depuis la rentrée scolaire 2020/2021: ils découvrent les joies de s'épanouir au contact de la nature, ils manipulent divers outils pour construire des cabanes/ abris et apprennent à faire du feu comme les hommes préhistoriques. avec des chamallows grillés à la clé!

Pour l'année 2021, nous serons toujours acteurs au sein du réseau d'animateurs "Sur les Pas de Gaspard" du Parc Naturel Régional Livradois-Forez avec lequel nous interviendrons au sein des écoles du parc pour développer des projets de découverte nature; créer des interventions sur des projets fédérateurs "Mon voisin Paysan" et essaimer " l'école du dehors".

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, nous proposons des séances gym-fitness à la salle des fêtes à raison de 2h les mardis et jeudis soir.



Châteldon ECO-CIT

Malgré une année 2020 mouvementée, l'association Châteldon Eco-Cit' a organisé une soirée contes, le samedi 1^{er} février, ayant réuni une trentaine de participants (enfants et adultes confondus). Notre association prônant (entre autres) la solidarité, nous avons pu reverser 50 % des bénéfices de cette soirée à la coopérative scolaire, soit 94 € grâce à tous les participants.

Un ramassage des déchets dans le centre-bourg a également été organisé le dimanche 30 août, auquel environ 25 bénévoles ont participé ! Ensemble, nous avons collecté plus de 30 kg de déchets.

La randonnée des Vendanges tombant le week-end du World Clean Up Day, nous avons proposé à nos adhérents de profiter du parcours de 8 km pour effectuer un nouveau ramassage des déchets !

Compte tenu de la situation sanitaire, les adhérents qui le souhaitaient ont pu se réunir le 2 octobre lors

d'un unique atelier sur le thème « Apéro zéro déchet », durant lequel nous avons préparé plusieurs recettes simples, rapides et délicieuses.

Lorsque cela sera possible, les événements grand public (les ramassages de déchets, la soirée, le marché des producteurs et artisans locaux, ...) et les ateliers pourront reprendre.

Plusieurs ateliers seront (re)programmés, à raison d'environ 8 à 10 par an : vannerie, cuisine zéro déchet, compostage-jardinage, fabrication de cosmétiques et de produits ménagers, ... ou autour de divers thèmes tels qu'Halloween, Noël, etc...

Si vous souhaitez obtenir des informations, vous pouvez nous contacter :

- par mail : chateldon.ecocit@gmail.com
- par courrier : Châteldon Éco-Cit' - Mairie de Châteldon - Rue des 7 carreaux - 63290 CHÂTELDON
- sur la page Facebook : Chateldon Eco-Cit





Châteldon Loisirs et Détente



Crée il y a plus de 30 ans par des Châteldonnais-es qui aimaient se retrouver entre amis pour parcourir les magnifiques chemins de notre région, l'association CHATELDON LOISIRS ET DETENTE poursuit ses objectifs.

Tout en respectant les mesures sanitaires imposées en 2020, les adhérents partent, chaque mardi après-midi, de la salle

polyvalente pour 3 parcours de difficultés différentes. Pendant les périodes de grande chaleur, des journées marches avec pique-nique ou restaurant réunissent les plus courageux et les plus gourmands.

L'association reprendra aussi les loisirs traditionnels dès que possible : thé dansant, journée raquettes, voyage, randonnée des Vendanges le 3^{ème} dimanche de septembre...

Elle assure en outre la maintenance du balisage des 9 randonnées du topoguide entre Allier et Bois Noirs dans le cadre du partenariat avec Randonnées En Livradois Forez.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre page Facebook ou sur notre site « chateldonrando.magix.net/public/ » ou nous contacter au 06 38 04 17 81.



Club Bouliste Châteldonnais

L'Assemblée générale a reconduit son bureau. La saison sportive, largement perturbée par le coronavirus, ne nous a pas permis d'organiser le concours officiel du mois de mai. Nous espérons un avenir meilleur.

Le prochain concours est prévu le jeudi de l'Ascension 13 mai.

Le bouldrome actuellement en travaux nous offrira bientôt un espace fonctionnel et agréable.

Licences et cartes de membres sont disponible auprès des membres du bureau :

06-67-61-16-64

06-81-49-54-99



Fanfare de Châteldon



Comme beaucoup d'autres associations, notre société a dû mettre ses activités en sommeil, au grand désespoir des musiciens et, nous l'espérons, à celui de notre fidèle public. Nous essayons, coûte que coûte, de maintenir la vitalité de la Fanfare qui apporte chaque fois qu'elle est sollicitée un peu de gaieté dans les manifestations locales. La jeunesse de nos membres s'éloignant peu à peu, nous souhaiterions renforcer les effectifs, ce qui n'est pas chose facile. C'est pourquoi nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel aux anciens musiciens ou aux nouveaux arrivants qui pratiquent ou ont envie de pratiquer une activité musicale afin qu'ils nous rejoignent et viennent grossir nos rangs.

Et que vive la Fanfare...

Contact : fanfaredechateldon@orange.fr

Robert Roche 0473946093



Et si on dansait à Châteldon !

Au sein de l'association, « Croque Danse Folk », vous pouvez pratiquer, dans un esprit ludique et la bonne humeur, les danses de « bals traditionnels et folk ».

Un répertoire large et varié, de danses de couple et de groupe, est proposé, tous les niveaux et tous les âges sont les bienvenus.

Les séances comportent une partie « apprentissage » suivie d'un « mini bal ».

Le support musical est assuré en majorité par des instruments acoustiques. L'association propose également aux musiciens autonomes sur leur instrument, qui connaissent ou qui veulent découvrir les musiques traditionnelles à danser, de se retrouver et partager autour de ce répertoire.

Lieu et horaires : salle des fêtes de Châteldon de 18H30 à 20H30, un mercredi sur deux.

Information : « croquedansefolk.chateldon@laposte.net » ou 07 86 74 21 78



Les loups de Castel-Ondon

Macha, Odin, Phoenix et Paradise vous attendent au sein de l'association « Les loups de Castel Ondon » pour vous faire découvrir la cani-rando dans les chemins autour de Châteldon ainsi que dans tout le parc du Livradois-Forez.

Cédric et Carine Fabre vous accueilleront, pour vous accompagner dans des ballades diverses, avec leurs Huskys ou juste pour découvrir les environs et les lieux énergétiques qui entourent notre magnifique village médiéval.

L'association prévoit d'organiser aussi un marché médiéval et un marché de sorcières. Les personnes volontaires voulant participer à ces futurs évènements dans la bonne humeur et le partage seront les bienvenues.

Vous pouvez nous joindre au 0646473744 ou par mail à :

lesloupsdecastelondon@gmail.com





2020 une nouvelle pénurie d'eau à Châteldon

Le Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement (SIEA) Rive Droite de la Dore qui regroupe à ce jour, six communes (Dorat, Noalhat, Pallières, Saint-Victor-Monvianeix, Saint-Rémy-sur-Durole, Châteldon), a repris, depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence Eau et Assainissement de Châteldon. Le Conseil Municipal est représenté par deux élus. Le SIEA a été confronté, cette année aussi, aux difficultés imposées par la sécheresse, avec une rotation de, parfois, quatre camions par jour pendant plusieurs semaines pour l'approvisionnement en eau des hameaux. Cet approvisionnement reste difficile malgré la mise en

place, par le SIEA, de treize cuves de stockage de 1000 litres, afin de retarder les risques de pénurie dans les hameaux de montagne.

Avec pour objectif de faciliter la distribution d'eau, une étude a été confiée à « EGIS Eau » fin juin 2020 par le SIEA, pour une interconnexion entre les hameaux et le bourg ainsi qu'une conduite du bourg vers le château d'eau de Rongère-Montagne. Il est à prévoir des coûts d'investissements futurs.

Pour les usagers de la Commune, la tarification pour la consommation de 2020 est à majorer d'une TVA à 5,5%. Le relevé de la consommation de 2020 s'effectue en novembre et décembre pour une facturation

en 2021. Pour la consommation de 2021 qui sera facturée en 2022, un acompte vous sera demandé en juillet 2021.

Un nouveau règlement de service pour la distribution de l'eau potable, en cours d'élaboration, sera joint aux contrats pour les nouveaux usagers. Il sera remis aux abonnés actuels, lors de leur passage au siège du syndicat ou à l'occasion d'une intervention sur leur branchement.

Si vous avez des questions, si vous constatez une difficulté ou une anomalie, n'hésitez pas à contacter le SIEA ou la Mairie.

16

Nous sommes tous concernés par la gestion et la qualité de l'eau. Afin de préserver l'environnement, les eaux usées domestiques (toilettes, salle de bain, cuisine) doivent être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Or, certaines habitations ne sont pas reliées au réseau collectif : la mise en place d'un système d'assainissement non-collectif conforme et efficace s'impose.



Information sur le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) de TDM

Dans ce contexte, le SPANC conseille les usagers et réalise 2 types de contrôles obligatoires :

- **Le contrôle périodique (tous les 8 ans)** des installations, afin de vérifier leur bon entretien et fonctionnement. Ce contrôle, bien que réalisé tous les 8 ans, entraîne une facturation annualisée (15€) pour chaque foyer concerné.

Dans le cas d'une vente, le contrôle doit dater de moins de 3 ans. Le vendeur doit obligatoirement fournir un diagnostic de son installation avant le compromis ou la vente. Seul le SPANC est habilité à effectuer ce diagnostic, qui coûte 100€ et dont le rapport sera valable 3 ans.

- **Le contrôle de nouvelles installations :**

- **dans le cadre d'un permis de construire**, il est obligatoire de joindre une attestation de conformité du projet d'assainissement. *Le SPANC doit contrôler ce projet pour délivrer l'attestation au propriétaire, afin qu'il la joigne à sa demande de permis de construire. L'étude du projet coûte 100€, un contrôle sera aussi réalisé une fois le chantier sera terminé, pour vérifier la bonne exécution des travaux (100€).*

- **dans le cadre de la mise aux normes d'une installation polluante.** Un usager qui dispose d'un système polluant est dans l'obligation de faire des travaux de mise en conformité. *Pour tout projet de mise aux normes, il est obligatoire de contacter le SPANC afin de s'assurer que le futur système sera bien conforme à la réglementation. Des aides peuvent aider les usagers à mettre aux normes leur équipement.*

Le SPANC propose également des campagnes de vidange de fosses septiques à tarif préférentiel.

Informations :
SPANC de TDM
04.73.53.24.71
spanc@cctdm.fr).





Eau Assainissement

Tarifs (au m³ sur la consommation 2020, facturée en 2021)

Le principe de la tarification progressive et la gratuité des 9 premiers mètres cube, pour les résidences principales, est conservé afin d'attirer l'attention des usagers sur la rareté de la ressource en eau et sur la nécessité de l'économiser.

Tarifs du service de l'eau potable à majorer de 5.5% de TVA

Tarifs HT pour une consommation d'eau :

0,00 € / m ³	de 0 à 9 m ³ pour les résidences principales
0,87 € / m ³	de 0 à 9 m ³ hors résidences principales
0,87 € / m ³	de 10 à 49 m ³
1.15 € / m ³	de 50 à 199 m ³
2.15 € / m ³	de 200 à 249 m ³
2.85 € / m ³	au-delà de 249 m ³

Tarifs de la redevance d'entretien des compteurs d'eau :

50 € pour les résidences principales et pour les maisons ou logements en travaux pour une durée maximale de 2 ans.

95 € pour les logements et maisons vacantes ou secondaires.

Dépose de compteur : 48 €

Repose après dépose de compteur : 48 €

Fermeture ou ouverture pour hivernage : 9 €

Bris de scellés : 150 €

Tarifs du service de l'assainissement collectif sans TVA appliquée :

Tarifs pour une consommation d'eau :

0,00 € / m ³ d'eau	de 0 à 9 m ³ pour les résidences principales
0.80 € / m ³ d'eau	de 0 à 9 m ³ hors résidences principales
0.80 € / m ³ d'eau	de 10 à 49 m ³
0.92 € / m ³	de 50 à 199 m ³
1.45 € / m ³	de 200 à 249 m ³
1.70 € / m ³	au-delà de 249 m ³

Tarifs de la redevance : 30 €

Les branchements, déplacements et remplacements suite à détérioration de compteurs d'eau et d'assainissement sont tarifés sur devis.

Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement

Rive droite de la Dore

15, Route de l'Ecole - 63300 DORAT

Tel. 04 73 53 66 47

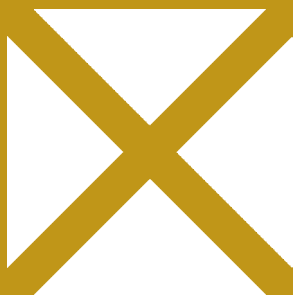
Courriel : siea-dorat@orange.fr

N° d'astreinte. 04 73 53 66 47

Service PLAINE



*Station d'épuration de Châteldon,
rue des Condamines*



TDM s'engage pour la réduction des déchets

En 2020, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a lancé, en partenariat avec le VALTOM (*Syndicat de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers du Puy-de-Dôme*) son schéma territorial de gestion des déchets organiques. Ce projet vise à réduire les déchets ménagers sur les 30 Communes du territoire, en détournant la partie fermentescible des ordures ménagères (*déchets biodégradables, restes de repas, épluchures de fruits et légumes...*). Le schéma inclut également des actions afin de diminuer sensiblement les apports de déchets verts (*branchages, tontes, feuilles...*) et favoriser les bonnes pratiques (*broyage, paillage, jardinage au naturel...*).

Ces gestes sont gagnants-gagnants : ils permettent non-seulement de réduire ses déchets (*1/3 des ordures ménagères, environ*) mais aussi de mieux valoriser son jardin et transformer les déchets en ressources. Le compostage permet d'obtenir un engrais naturel, pour vos plantes et votre potager ; le broyage des déchets de jardin, quant à lui, limitera le dessèchement et le désherbage de votre jardin, grâce au broyat obtenu.

Outre la mise à disposition gratuite d'un composteur par foyer (tous les 5 ans), TDM met en place de nombreuses solutions de compostage collectif dans les villages, quartiers, établissements (scolaires, publics, entreprises) du territoire. Plusieurs communes sont déjà équipées (Thiers, Lachaux, Chabreloche, Courpière...).

Chaque installation de composteurs fait l'objet d'une sensibilisation des usagers concernés et également d'un suivi. Pour cela, TDM est en partenariat avec l'entreprise à but d'emploi Inserfac-BE : une équipe de guide-composteurs a récemment été formée afin d'assurer ce travail.

Enfin, pour limiter les déplacements en déchèterie et réduire les déchets de jardin, TDM propose en partenariat avec Actypoles-Thiers un service gratuit de broyage, à domicile. Contactez Actypoles-Thiers au 04.73.80.26.60.

Contacts : service déchets ménagers de Thiers Dore et Montagne – 04 73 53 93 08 – gdore@cctdm.fr / sdrupt@cctdm.fr / www.cctdm.fr

Une réunion publique d'information concernant la mise en place de composteurs partagés, aura lieu le mardi 19 janvier 2021, à 19h à la salle polyvalente.



ESPACE LIGUE HENRI BERTRAND A MARINGUES (PLACE DE LA MAIRIE)

L'espace Ligue propose une écoute et des activités (sophrologie, activité physique adaptée, art-thérapie, sophrologie), aux malades, et leurs familles. Ces activités sont animées par des professionnels. Les trois bénévoles, formés à l'écoute, sont à votre disposition pour tout renseignement.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème lié au cancer (07.79.51.58.99).



Le futur centre aquatique communautaire en images

Il sera construit sur le site d'Iloa à Thiers et s'intégrera parfaitement au paysage où le végétal, l'eau et les sentiers de randonnées cohabitent.

Nager, pratiquer des activités aquatiques, se détendre, pique-niquer, se balader, seront autant de possibilités à vivre et à partager dans un cadre très agréable.

- Haute performance énergétique

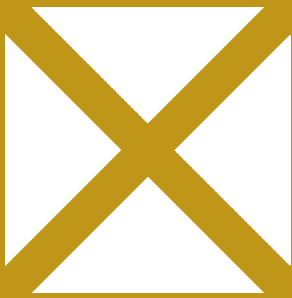
gestion rigoureuse de l'eau, de l'électricité, de la production de chaleur. L'objectif sera de réduire l'impact écologique et la consommation d'énergie.

- Un équipement complet

Composé d'un bassin sportif de 400 m² en inox brut, d'un bassin d'apprentissage en inox brut de 165m², d'un toboggan de 60m linéaire, d'une aire de jeux de 150m², d'une tribune de 150 places pour l'accueil des visiteurs et des compétiteurs extérieurs, d'une lagune de 30m² pour les tout-petits, d'une salle de réunion/réception.

L'ouverture est prévue pour le début de l'été 2022. Avant de plonger dans les futures lignes d'eau, découvrez en images le futur équipement sur www.cctdm.fr (vidéo réalisée par CHM Architectes).





Mairie

Téléphone : 04 73 94 60 65
Télécopie : 04 73 94 67 01
E-mail : mairie@chateldon.com

Ouverture au public :

Du mardi au vendredi :
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

Vous pouvez rencontrer le maire ou les adjoint.e.s, en contactant la mairie, un rendez-vous vous sera proposé.

La recherche généalogique s'effectue pour les registres vieux de plus de soixante quinze ans. Uniquement le vendredi de 14h30 à 17h.

Trésor public

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le recouvrement des impôts (sur le revenu, taxes habitations et foncières), et des produits locaux (cantines, garderies...) est assuré par :
Service des Impôts des Particuliers
Avenue du Bon Repos à THIERS
Téléphone : 04 73 51 77 11
Vous pouvez également payer en espèces ou carte bancaire chez un buraliste affichant ce logo



Conseils Municipaux :

Lundi 22 février - 18h30

Jeudi 8 avril - 18h30
(vote du budget)

Mardi 1^{er} juin - 18h30

Mardi 13 juillet - 18h30

Lundi 20 septembre - 18h30
(budget supplémentaire)

Jeudi 2 décembre - 18h30

Le service public et les permanences en mairie

La poste (à la mairie)

Ouverture de 10h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Dernière levée du courrier à 14h30 la semaine et 12h le samedi.

Le courrier distribué par boîte postale est disponible dès 10h.

Assistances sociales

Amandine THEVENOT :
permanence en mairie,
le mardi de 9h30 à 12h.
Téléphone 04 73 94 10 86.

Assistances sociales du Conseil Départemental : permanence en mairie le troisième jeudi de chaque mois de 10h à 12h, sur rendez-vous.
Téléphone : 04 73 80 86 40

Tarifs municipaux

SALLE POLYVALENTE

Location

- 150 € par festivité pour les associations communales
- 200 € par festivité pour les particuliers de la commune (activités à but lucratif non autorisées)
- 225 € par festivité pour les commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 315 € par festivité pour les particuliers et associations de l'extérieur (activités à but lucratif non autorisées)

Caution

- 150 € associations communales, particuliers de la commune, commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 250 € particuliers et associations de l'extérieur

SALLE DE RÉUNIONS (60 PERSONNES MAXIMUM)

Location

- 75 € par festivité pour les associations communales, particuliers de la commune
- 100 € par festivité pour les commerçants et artisans ayant leur activité sédentaire sur la commune
- 125 € par festivité pour les particuliers et associations de l'extérieur

Caution

- 100 € pour tous les usagers

Vaisselle

- 50 € location
- 50 € caution

Cérémonies funéraires laïques

- Gratuité aux familles des défunts domiciliés ou résidant dans la commune au moment du décès
- 100 € pour les familles des défunts résidant hors de la commune

Concessions dans le cimetière Cimetière

- Concession trentenaire 210 € le m²
- Concession cinquantenaire 290 € le m²

Reposoir

- Gratuité pendant 1 mois, au-delà, 85 € par mois.

Location des gîtes communaux

GÎTE COMMUNAU 7 RUE DES REMPARTS

Gîte 1 : 4 personnes

- 225 € la semaine
- 140 € les 3 nuitées
- 30 € par nuitée supplémentaire

Gîte 2 : 3 personnes

- 215 € la semaine
- 130 € les 3 nuitées
- 28 € par nuitée supplémentaire

Gîte 3 : 4 personnes

- 220 € la semaine
- 135 € les 3 nuitées
- 30 € par nuitée supplémentaire

Gîte 4 : 2 personnes

- 185 € la semaine
- 120 € les 3 nuitées
- 22 € par nuitée supplémentaire

Gîte 5 : 2 personnes

- 165 € la semaine
- 105 € les 3 nuitées
- 20€ par nuitée supplémentaire

Caution 100 € pour les 5 gîtes

Taxe de séjour : 0,50 €

Acompte 25 % à la réservation

Contact réservation : 04 73 94 60 65

GÎTE DE CARACTÈRE RUE DE L'AIRE

- 395 € la semaine en haute saison été (juillet - août)
- 290 € autres périodes
- 130 € les 2 nuitées (sauf juillet - août)
- 170 € les 3 nuitées (sauf juillet - août)
- 40 € par nuitée supplémentaire (sauf juillet - août)

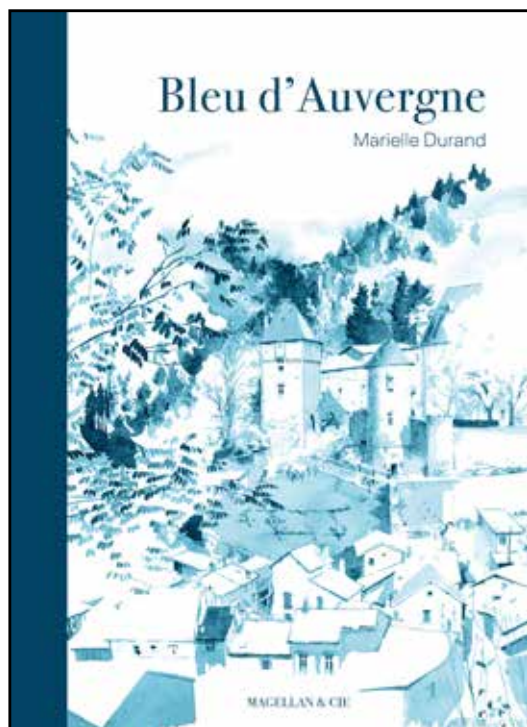
Caution 150 €

Taxe de séjour : 0,70 €

Forfait ménage 40 €

Acompte 25% à la réservation

**Contact réservation :
04 73 94 60 65**



BLEU D'Auvergne

Marielle Durand

Bleu d'Auvergne, c'est d'abord le bleu de cette encre, trouvée au hasard dans le matériel d'un festival auquel Marielle Durand participait en Allemagne. Aussi légère que dense selon les niveaux, le type de papier et la façon de s'en emparer, elle illumine ce carnet. La couleur y est affirmée, unique, et le reste de la palette ne manque jamais pour la compréhension de l'ensemble.

Ce jeu de mots, formulé presque aussitôt sous forme de plaisanterie en référence au fromage, a rapidement trouvé d'autres significations : le bleu royal de l'eau de Châteldon et des villes thermales alentours, le liquide originel nécessaire à la survie, le bleu de travail, le sfumato de Léonard de Vinci et de ses paysages toscans dont on retrouve des similitudes dans la région, le bleu de l'ombre, de la pierre, la peur bleue intime, le bleu de l'infini, de la sérénité et de la paix qu'il suscite, le bleu ciel, le bleu des abysses, un certain blues personnel, les bleus des coups et blessures, une mélancolie sublimée par la création, une rhapsodie de Gerschwin, la mystérieuse heure bleue, l'azur, la matière pure...

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'une résidence de trois mois. L'auteure a été accueillie dans la commune de Châteldon et a bénéficié d'une bourse de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes d'août à novembre 2018.

CARACTÉRISTIQUES

- Format intérieur 19,5 x 27 cm
- 144 pages
- Papier offset 140 g
- Relié sur carton 3 mm - soft touch
- Collection : Coups de crayon
- Parution : février 2021
- Prix de vente public : 22 euros
- ISBN : 978-2-35074-596-1



L'auteure

Marielle Durand est artiste, graphiste, enseignante et, suite à une récente blessure à la main droite, ambidextre. Son fil rouge : le dessin. Elle observe, analyse et donne à voir la vie et les gens qu'elle rencontre à travers ses carnets.

À Sarajevo, en haut du Rockefeller Center, au fin fond du désert algérien ou au beau milieu d'un chantier berlinois, elle s'étonne de la beauté du monde, tentant d'en capturer quelques bribes.

Son travail est publié en France et aux États-Unis, où elle est représentée par Garance Illustration. Membre active et graphiste de l'association Encre, elle s'engage avec d'autres auteurs et illustrateurs auprès de publics en situation de précarité.

Son travail est publié chez Bouts du Monde, *Revue XXI*, *Libération*, *La Croix*, Les Forges de Vulcain, *Causette*, *Bayard*, À Pas de Loups, Michel Lagarde.



MAGELLAN & CIE

34 rue Ramey - 75018 Paris - Tél : 01 53 28 03 05

www.editions-magellan.com